

## Handicap : quand EVA inclut des collégiens au quotidien

juin 2015

Imprimer la page

Index

- [Type d'action](#)
- [Département](#)
- [Sur le vif](#)
- [Porteur\(s\) de l'action](#)
- [Objectif\(s\) et bref descriptif](#)
- [Origine\(s\)](#)
- [Description détaillée](#)
- [Bilan](#)
- [Moyens](#)

### Type d'action

- Inclusion
- Education
- Handicap
- Accessibilité
- Partenariat / transversalité

---

## Département

Vaucluse (84)

## Sur le vif

**« Ce sont des jeunes de mon âge, qui parlent comme nous. On se comprend et ils peuvent mieux prendre le temps de nous expliquer individuellement. Grâce à eux, j'ai progressé en math et en français et je me suis fait plein d'amis, alors qu'avant, je ne connaissais personne »**  
» Anthony, élève du dispositif ULIS, scolarisé en troisième.

## Porteur(s) de l'action

Collège Marie Mauron à PERTUIS

## Objectif(s) et bref descriptif

Afin de favoriser l'inclusion de jeunes collégiens en situation de handicap, scolarisés en milieu ordinaire dans le cadre d'un dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire), une action de tutorat s'est mise en place au sein d'un collège du Vaucluse. Conduite par les élèves ordinaires, sur la base du volontariat, elle permet à ces jeunes d'accompagner leurs camarades en situation de handicap dans leurs apprentissages, de générer de nombreux contacts, de valoriser les uns et les autres et de changer durablement le regard sur la différence.



---

## Origine(s)

A la rentrée 2011, le Collège Marie Mauron, situé à Pertuis, une commune du Vaucluse frontalière des Bouches-du Rhône, ouvre un dispositif ULIS au sein de son établissement qui compte environ 500 élèves. Ce dispositif doit permettre à une douzaine d'enfants atteints de troubles des fonctions cognitives de poursuivre leur scolarité en milieu ordinaire et de s'intégrer progressivement aux classes du collège. Ils suivent ainsi des temps d'enseignement commun avec les autres élèves en sport, en art plastique et, selon leur besoins particuliers, retrouvent leurs camarades de classe pour d'autres cours, entre 5 à 18 heures par semaine. En dehors de ces temps d'inclusion, ils bénéficient au sein du collège d'un enseignement adapté et d'une pédagogie individualisée, assurés par un enseignant spécialisé et peuvent recevoir les différentes prises en charges de soins, que nécessite leur handicap. L'ouverture d'un tel dispositif n'est pas sans susciter interrogations, méfiances, voire résistances de la part de certains élèves, de parents, comme des équipes du collège ou de certains enseignants. Pour désamorcer fantasmes et tensions potentielles, la coordinatrice du dispositif organise en cette première rentrée une réunion ainsi qu'une tournée de l'ensemble des classes du collège pour présenter à tous les élèves le dispositif ULIS, son travail et amorcer une discussion sur le handicap. A l'occasion d'une de ses présentations, des élèves plus sensibles à l'implication de cette enseignante et conscients de sa charge de travail, lui demandent comment ils pourraient l'aider. L'occasion est trop belle de mettre en place une véritable dynamique d'inclusion. Avec le soutien de sa hiérarchie, elle propose alors aux jeunes qui le souhaitent, sur leur temps de permanence et à condition d'être eux-mêmes à jour de leur travail, de venir librement aider les élèves d'ULIS dans leurs apprentissages. Seules contraintes : s'inscrire en binôme sur le planning affiché à la porte de la classe qui accueille les élèves de l'ULIS en dehors de leur temps d'inclusion.

## Description détaillée

<https://www.youtube.com/embed/tfKYkqLfPlw>

Baptisée EVA, « Ensemble Vivre et Apprendre », le succès de l'initiative dépasse toutes les prévisions les plus optimistes. EVA fait partie prenante du projet d'établissement du collège autour d'objectifs citoyens et du bien vivre ensemble au sein de l'établissement. EVA s'inscrit également pleinement dans les missions de l'ULIS, afin de favoriser les compétences d'autonomie et d'initiative des jeunes en situation de handicap et de permettre une large ouverture sur le milieu ordinaire. Dès la première année, les collégiens s'emparent de l'action, qui va peu à peu se structurer. De 12% des élèves du collège mobilisés en 2012 pour assurer les heures de tutorat, le pourcentage atteint en 2014 un quart de l'effectif pour près de 500 heures de tutorat, effectuées sur le temps d'enseignement adapté où lors des périodes d'inclusion dans les classes. Après un début à parité, ce sont actuellement les filles (83% en 2015) qui s'investissent le plus, ainsi que les élèves de sixième et cinquième, qui disposent de plus d'heures de permanence que leurs aînés de quatrième et troisième. De plus, les tuteurs semblent fidèles à leur engagement : s'ils ne sont pas soumis à la régularité, ils sont cependant plusieurs à poursuivre sur plus d'une année cette activité.



Chaque semaine, plusieurs binômes s'inscrivent donc sur le planning. Toutes les plages horaires sont disponibles pour le tutorat : l'enseignante de l'ULIS et l'Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS) qui la seconde s'adaptent aux disponibilités des collégiens. De même, le tutorat n'est pas réservé aux seuls bons élèves. Tous sont acceptés dès lors qu'ils sont volontaires et respectent des règles simples de vivre-ensemble : chuchoter lorsque l'on travaille à plusieurs, faire preuve de civilité, utiliser les formules de politesse... Ils seront accompagnés et encadrés dans leur démarche par les deux professionnels du dispositif ULIS qui, selon les besoins, leur confient le tutorat d'un des élèves présents. Ils ne se substituent pas à l'enseignante mais vont apporter une aide à la lecture, à la répétition d'exercices, aux leçons, à la réalisation de fiches d'apprentissage et créer ainsi des liens privilégiés avec les élèves de l'ULIS. Ces liens se poursuivent d'ailleurs bien au-delà de ces temps de tutorats et favorisent l'intégration des jeunes en situation de handicap lors des activités partagées avec les élèves ordinaires comme les récréations ou la cantine. Des relations d'amitié se développent et offrent une vie sociale aux jeunes de l'ULIS, source d'équilibre pour ces derniers. De plus, les binômes de tuteurs sont souvent différents et n'ont pas d'élèves attirés, ce qui oblige les élèves de l'ULIS, pour qui s'adapter à un nouvel interlocuteur est parfois difficile, à s'ouvrir. Ils ont à cœur de faire plaisir à leurs tuteurs et la contrainte des répétitions passent mieux avec des jeunes de leur âge. Pour les tuteurs, le bénéfice est également constaté, en particulier pour les élèves plus en difficulté. En transmettant, ils révisent leurs propres connaissances et ont le souci de ne pas dire de bêtises. L'enseignante de l'ULIS se pose alors en référente, tout en favorisant leur autonomie : elle les aide à compléter ou revoir la notion qu'ils doivent transmettre et les encourage à évaluer leur « tuteuré ». Elle est également attentive à valoriser l'action des tuteurs : elle assiste souvent à leur conseil de classe et si nécessaire met en avant leur implication dans le projet.

Pour l'enseignante, la présence de ces jeunes tuteurs nécessite un investissement et une capacité d'adaptation, même si elle reconnaît enrichir ses méthodes pédagogiques de l'ingéniosité des tuteurs pour aider leurs pairs. Cependant, bien qu'ils prennent leur rôle très au sérieux, il est nécessaire de reprendre et d'approfondir les notions vues avec le tuteur ce qui ne compromet en rien le processus d'apprentissage planifié sur 4 ans. Par ailleurs le bénéfice en matière de lien social et de savoir-être du jeune en situation de handicap est considérablement accru. Certaines activités faisant appel à des intervenants extérieurs ont ainsi été rendues possibles grâce à la meilleure capacité d'adaptation développée par les élèves de l'ULIS au contact de leurs tuteurs.

Aujourd'hui, le travail d'information se poursuit chaque année, tant pour sensibiliser les nouveaux élèves qui arrivent au collège, que pour lever les réticences qui peuvent encore exister chez certains adultes. La reconnaissance nationale de l'action, à travers l'attribution du [Premier Prix National de l'Education Citoyenne, remis à l'Elysée](#), ou du prix OCIRP 2014) devrait encourager le développement de l'action, qui pour l'instant n'a pas été relayée par d'autres établissements de l'académie. Forte de cette expérience avec les élèves de l'ULIS, l'enseignante souhaiterait aujourd'hui voir s'étendre la méthode dans le cadre de la mise en œuvre de la directive nationale de lutte contre le décrochage scolaire.



Au-delà des objectifs initiaux d'intégration, d'inclusion et de lutte contre les préjugés, EVA a donc permis d'atteindre un double objectif d'apprentissage qui n'avait pas été imaginé au départ. Elle pourrait encore offrir de belles opportunités d'évolution humaine et scolaire.

## Bilan

Cette action a permis :

- Une meilleure connaissance et compréhension entre élèves en situation de handicap et

---

élèves ordinaire et développé le vivre-ensemble au sein de l'établissement.

- Le partage et l'échange de savoir entre adolescents ont contribué à la motivation et l'apprentissage des élèves de l'ULIS et permis aux élèves ordinaires de prendre confiance en leurs capacités autres que scolaires.
- L'autonomie et l'esprit d'initiative des élèves de l'ULIS se sont renforcés.
- De nouvelles méthodes pédagogiques ont pu émerger.
- L'ensemble des élèves, ainsi que les adultes, ont pu bénéficier de cette initiative facteur de respect et d'engagement citoyen.

## **Moyens**

### **Financiers**

EVA ne nécessite aucun financement supplémentaire puisque l'action est mise en place sur le temps scolaire

### **Humains**

Les deux encadrants de l'ULIS (une enseignante et une AVS) et l'ensemble des jeunes tuteurs. Les professeurs d'EPS et d'Art Plastique sont également partie prenante de l'inclusion des élèves d'ULIS. Le soutien de l'équipe de Direction est indispensable.

### **Matériels**

Une salle de classe

## **Contact**

**FRAISSE Isabelle**

Coordiatrice ULIS

Collège Marie Mauron

---

---

**Adresse** : Route d'Ansouis

84120

Pertuis

France

**Tél.** : 04 90 09 63 24

**Courriel** : [fraise.ulis@hotmail.fr](mailto:fraise.ulis@hotmail.fr)